

## **Arrêtons la casse du secteur associatif !**

Le gouvernement a décidé des mesures de restrictions budgétaires qui vont se traduire, en 2011, par une diminution du nombre de contrats aidés qui passeront de 520 000 à 390 000<sup>1</sup> (dont 340 000 dans le secteur associatif et public) et par une baisse de 90 à 80% de la prise en charge du salaire par l'Etat. D'ores et déjà, des préfets de régions, prétextant le dépassement de leur enveloppe budgétaire, ont décidé de ne pas renouveler des contrats aidés et de ne plus en créer, privant de ressources des milliers de personnes.

Cette forme de salariat, précaire par excellence, n'est certes pas la panacée, d'autant plus que certain-es directeur-trices en abusent largement pour mettre une pression insupportable sur leurs salarié-es.

Il n'en reste pas moins que ces contrats aidés, s'ils ne sont pas des plus efficaces en matière d'insertion professionnelle, permettent malgré tout à des dizaines de milliers de personnes de sortir de l'ornière du chômage et de l'exclusion. En même temps, ils donnent la possibilité au milieu associatif non marchand de mener à peu près correctement de multiples actions dont l'utilité socio-culturelle n'est plus à démontrer.

Fidèle à son habitude, Sarkozy et sa clique, en remettant brutalement en cause et sans aucune concertation un nombre considérable d'emplois aidés, vont ainsi interdire les renouvellements de contrats et précariser encore davantage les plus fragiles qui vont replonger dans le chômage de longue durée. Ils vont mettre nombre de petites structures en danger, les obligeant à réduire drastiquement leur activité. De plus, ils vont alourdir la charge de travail déjà insupportable des salarié-es de pôle-emploi, qui ne sont informé-es ni de l'actualité, ni du devenir de ces emplois aidés et ont donc toutes les peines du monde pour renseigner les personnes concernées.

Les restrictions de financement prises par le gouvernement sont dans la droite ligne de la contre-réforme des retraites : une logique visant à casser toutes les solidarités pour faire payer aux plus précaires la note de la crise financière, accompagnée d'une volonté d'en finir avec les milieux associatifs et culturels.

L'UMP crée la précarité (avec aide financière de l'Etat!) où elle n'existait pas, la développe où elle n'a pas lieu d'être (en droit public, par exemple) et coupe les vivres là où le gouvernement devrait financer les petites associations pour permettre sa résorption !

### **Sud Culture Solidaires revendique :**

- Des financements pour pérenniser de vrais emplois partout où c'est possible.
- L'arrêt de la précarisation à outrance des salarié-es par un nouveau système de contrats de travail temporaire permettant l'instauration d'un salaire socialisé en cas de perte d'emploi, de temps partiel ou de période chômée, afin que tou-tes puissent vivre dignement
- Le maintien des aides publiques aux associations qui en ont besoin pour fonctionner,
- Une charte sociale stricte respectée obligatoirement par les structures bénéficiant de contrats aidés.

**Le secteur associatif n'est pas à vendre, nous non plus !  
Halte à la paupérisation et à la précarisation de nos vies !**

**Contre la casse du secteur associatif, mobilisons-nous : Rendez-vous  
vendredi 26 novembre à 17h devant la préfecture à Toulouse**

Sud Culture Solidaires Midi-Pyrénées, 20 rue Paul Lambert 31000 Toulouse, tel : 06 33 11 40 84

<sup>1</sup>En 2012 il n'y en aura plus que 270 000 dans le public et en 2013, plus que 200 000 !